

## Aviron : des bateaux pour personnes à mobilité réduite - Caen

mardi 26 octobre 2010



La Société nautique de Caen et du Calvados (SNCC) vient d'acquérir trois bateaux pour personnes à mobilité réduite. Financé par la Ville et la Direction régionale de la jeunesse et des sports, « **cet investissement s'inscrit dans la politique d'ouverture du club au plus grand nombre**, indique Daniel Transon, le président de la SNCC. **Notre but est de développer l'aviron chez les « handis », une pratique qui s'adresse à la fois aux sportifs et aux non-sportifs.** »

15 000 € ont été nécessaires pour acquérir deux bateaux solos et un bateau à deux places, « **des embarcations sécurisées par deux flotteurs placés en dehors de la coque, qui empêche le bateau de se retourner** ». Un entraîneur du club a également suivi une formation pour encadrer les groupes de personnes handicapées.